

NATIONS UNIES



CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE

2109^e SÉANCE : 12 JANVIER 1979

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2109)	1
Adoption de l'ordre du jour	1
Télégramme, en date du 3 janvier 1979, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères du Kampuchea démocratique (S/13003)	1

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cotes S/. . .) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1er janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

2109e SÉANCE

Tenue à New York le vendredi 12 janvier 1979, à 15 heures.

Président : M. Donald O. Mills (Jamaïque).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Bangladesh, Bolivie, Chine, Etats-Unis d'Amérique, France, Gabon, Jamaïque, Koweït, Nigéria, Norvège, Portugal, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zambie.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2109)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Télégramme, en date du 3 janvier 1979, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères du Kampuchea démocratique (S/13003).

La séance est ouverte à 15 h 55.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Télégramme, en date du 3 janvier 1979, adressé au Président du Conseil de sécurité par le Vice-Premier Ministre chargé des affaires étrangères du Kampuchea démocratique (S/13003)

1. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Conformément aux décisions prises à la 2108e séance, j'invite la délégation du Kampuchea démocratique à prendre place à la table du Conseil et les représentants de Cuba et du Viet Nam à occuper les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

Sur l'invitation du Président, la délégation du Kampuchea démocratique prend place à la table du Conseil; M. Roa Kouri (Cuba) et M. Ha Van Lau (Viet Nam) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

2. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : J'informe les membres du Conseil que j'ai reçu des représentants de la Hongrie, de l'Indonésie, de la Malaisie, de la République démocratique allemande, de Singapour, du Soudan et de la Thaïlande des lettres dans lesquelles ils demandent à être invités à participer à la discussion.

Conformément à la pratique habituelle, je me propose, avec l'assentiment du Conseil, d'inviter les représentants que je viens de mentionner à prendre part à la discussion, sans droit de vote, conformément aux dispositions de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

Sur l'invitation du Président, M. Halász (Hongrie), M. Anwar Sani (Indonésie), Tan Sri Zaitou Ibrahim (Malaisie), M. Zachmann (République démocratique allemande), M. Koh (Singapour), M. Sahloul (Soudan) et M. Guna-Kasem (Thaïlande) occupent les sièges qui leur sont réservés sur le côté de la salle du Conseil.

3. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Les membres du Conseil sont saisis du document S/13022, qui contient le texte d'un projet de résolution présenté par la Chine.

4. M. BISHARA (Koweït) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, la délégation du Koweït voudrait, dès l'abord, vous adresser ses félicitations les plus chaleureuses à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de janvier. C'est un mois qui s'avère difficile, mais vous avez à ce jour conduit les affaires du Conseil avec beaucoup de compétence et d'efficacité. Nous avons, vous et moi, travaillé conjointement depuis des années dans divers organes de l'Organisation des Nations Unies — au sein du Groupe des Soixante-Dix-Sept, du Comité plénier et du Groupe des pays non alignés — et c'est en toute connaissance de cause que j'apprécie tant votre dévouement. Nous nous engageons à faire preuve de la plus grande coopération sous votre direction.

5. Je voudrais également souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil — votre pays, la Jamaïque, ainsi que le Bangladesh, la Norvège, le Portugal et la Zambie. Ma délégation est convaincue que leur contribution et leur sagesse seront précieuses pour le Conseil. Le sentiment de regret que nous ressentons du fait de l'absence des membres sortants du Conseil est compensé comme il se doit par la satisfaction que nous éprouvons à accueillir les nouveaux membres.

6. Mon gouvernement a appuyé la demande de convocation du Conseil pour examiner la situation au Cambodge, car nous pensons que tout Etat Membre a le droit de chercher à faire agir le Conseil lorsqu'il estime avoir besoin d'une telle action. En outre, mon gouvernement estime aussi que le Conseil doit se réunir quand la situation dans quelque région que ce soit le justifie. Le Conseil aurait abdiqué ses responsabilités s'il ne s'était pas réuni pour examiner la situation au Cambodge. Cela aurait fourni des

munitions supplémentaires à ceux qui, s'érigeant en critiques, ne trouvent rien de mieux que de tourner en ridicule l'efficacité de l'Organisation et de miner son travail.

7. Maintenant que le Conseil est saisi de la situation au Cambodge, la question qui se pose est de savoir ce qu'il peut faire. Le fait même que le Conseil siège est important, car cela permet aux parties concernées d'exposer leurs griefs, de présenter leurs points de vue et de rechercher un conseil collectif, ce qui constitue en soi un pas dans la bonne direction. Le débat d'hier était important dans la mesure où il a révélé des informations dont nous ne disposions pas précédemment du fait de la confusion qui règne dans la région.

8. Ma délégation n'a nullement l'intention de défendre l'une ou l'autre des parties, mais il est évident, d'après les déclarations que nous avons entendues, que la situation est lourde de dangers qui menacent la stabilité dans la région. La situation dans cette région fait ressortir clairement la nécessité d'avoir recours au Conseil avant que l'incendie ne fasse rage et que ses flammes ne soient inextinguibles. Dans la situation actuelle, il est bien évident que l'on a fait appel au Conseil *in extremis*. Dans des circonstances désespérées, la portée de l'action du Conseil devient limitée et, en conséquence, l'Organisation est accusée sans être responsable.

9. Que pouvons-nous faire maintenant, compte tenu de telles circonstances ? Ma délégation est convaincue que les principes contenus dans la Charte doivent être réaffirmés avec force.

10. Premièrement, mon gouvernement est contre l'ingérence de tout Etat dans les affaires intérieures d'un autre Etat. C'est l'essence même de la Charte et c'est la base du droit international. Il ne doit être permis à aucun pays de s'ingérer dans les affaires intérieures d'un autre, voisin ou lointain, allié ou adversaire en puissance. Si l'on n'arrête pas une telle ingérence, cela ne peut qu'entraîner des tensions aux conséquences incalculables.

11. Deuxièmement, ma délégation est convaincue qu'il est important de réaffirmer que les Etats Membres, conformément à la Charte, ont l'obligation de résoudre leurs différends par des moyens pacifiques. Il est inacceptable que les Etats Membres aient recours à la force lorsqu'ils estiment qu'ils peuvent, du fait de leur supériorité dans ce domaine, soutirer ainsi des concessions pour obtenir des gains territoriaux. L'intégrité territoriale des Etats ainsi que leur souveraineté et leur indépendance politique doivent être réaffirmées. Il est vrai que nous ne vivons pas dans un monde idéal, et pour conserver leur indépendance les Etats se dotent d'armes de dissuasion; mais il est également vrai que la Charte et le Conseil de sécurité ont une force politique et morale que l'on ne saurait négliger simplement parce que certains d'entre nous sont armés jusqu'aux dents et y voient une protection. Ma délégation estime que le gouvernement de Lon Nol, installé au Cambodge en 1970 et inspiré par l'étranger, s'est écroulé grâce au mur isolant que les pays non alignés ont été capables de construire autour de ce gouvernement, en dépit de la force militaire supérieure de ceux qui l'appuyaient.

12. Troisièmement, dans la situation au Kampuchea, il devient absolument indispensable de demander à tous les éléments étrangers concernés d'observer scrupuleusement un cessez-le-feu et de se retirer immédiatement dans les régions où ils se trouvaient avant le début de l'affrontement armé. Ce serait ignorer la réalité que de partir de l'hypothèse que la tranquillité règne à l'intérieur du Kampuchea. Il existe des éléments qui se battent les uns contre les autres. Il y a ingérence étrangère de la part d'éléments identifiés et non identifiés dans la situation au Kampuchea, et tant que ces éléments étrangers joueront un rôle dans le problème cambodgien la situation demeurera explosive.

13. Le premier souci du Conseil devrait être de susciter un climat permettant de rétablir la stabilité dans la région. Cela ne saurait intervenir par des échanges inutiles de propos acrimonieux et par la polémique. Nous ne sommes venus ici ni pour participer à des joutes oratoires ni pour marquer des points. La stabilité de la région est inconciliable avec la politique de puissance. Cette région infortunée, qui n'a pas connu la stabilité depuis plus de trois décennies, mérite que l'on s'occupe d'elle avec plus de sérieux que cela n'a été le cas jusqu'à ce jour. Ma délégation demeure convaincue que pour préserver la souveraineté, l'intégrité territoriale, l'indépendance politique et le non-alignement du Cambodge, il est indispensable de parvenir à rétablir la stabilité si longtemps attendue dans la région. Ma délégation est disposée à contribuer à tout effort dans ce sens.

14. M. ÅLGÅRD (Norvège) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je voudrais vous adresser nos sincères félicitations à l'occasion de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de janvier et de l'entrée de la Jamaïque au Conseil. Nous sommes convaincus que notre très étroite coopération dans d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies se poursuivra et s'affermira encore grâce à notre participation aux travaux du Conseil. Mes félicitations s'adressent aussi aux autres nouveaux membres du Conseil.

15. D'autre part, je voudrais profiter de l'occasion pour remercier les orateurs précédents qui ont eu des paroles aimables de bienvenue à l'égard de mon pays à la suite de notre élection à cet organe si important de l'ONU. Je peux assurer tous les membres du Conseil que ma délégation fera preuve d'une coopération entière au cours des deux années à venir.

16. On ne peut que déplorer que la région troublée d'Indochine connaisse une fois de plus la guerre et les souffrances humaines. Cette région a particulièrement besoin de connaître la reconstruction et la réconciliation entre pays et peuples. Le fait a été reconnu par la communauté internationale tout entière, y compris la Norvège, qui s'estime tenue de contribuer à cette tâche urgente et immense de reconstruction. C'est donc avec une préoccupation croissante que le Gouvernement norvégien a suivi les événements récents en Indochine.

17. La situation que nous voyons aujourd'hui au Kampuchea est un exemple de conflit armé, d'intervention étrangère et également d'ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays, en violation des principes fondamentaux

de la Charte. Le conflit actuel a en outre des répercussions qui pourraient influencer la paix et la stabilité au-delà de la région même.

18. Le Gouvernement norvégien et l'opinion publique norvégienne ont manifesté de fortes objections contre les graves violations des droits de l'homme commises par le gouvernement Pol Pot. Cependant, la politique intérieure de ce gouvernement ne peut pas justifier les actes commis par le Viet Nam au cours des jours et des semaines écoulés. Le Gouvernement norvégien rejette fermement la menace ou l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique d'un Etat quel qu'il soit et tient à souligner l'obligation qu'ont les Etats Membres en vertu de la Charte de résoudre les différends par des moyens pacifiques.

19. Il est indispensable que la paix, la sécurité et la stabilité soient rétablies dans la région selon les principes des Nations Unies. Cela exige la fin immédiate des hostilités, le retrait de toutes les forces étrangères et le strict respect du principe de non-ingérence dans les affaires intérieures d'un autre pays.

20. M. HULINSKÝ (Tchécoslovaquie) [*interprétation du russe*] : La délégation tchécoslovaque a déjà, au cours des consultations officieuses tenues entre les membres du Conseil, formulé un avertissement contre le danger qui existe à entraîner l'Organisation des Nations Unies dans des tentatives visant à donner un caractère international au conflit intérieur que connaît l'un des Etats Membres, dans le but d'imposer à cet Etat, par l'intermédiaire du Conseil, une solution à son problème, et ce en vue de faire plaisir aux hégémonistes chinois. Les événements qui sont produits au Kampuchea sont essentiellement une affaire interne de ce pays.

21. Le peuple khmer ne s'est pas adapté à la politique antipopulaire du régime Pol Pot-Ieng Sary et s'est soulevé sous la conduite de son représentant véritable, le Front uni pour le salut national du Kampuchea. Les déclarations du Front uni des 2 et 26 décembre 1978, publiées sous la cote S/13006, nous ont appris que le peuple du Kampuchea était passé à une attaque finale contre le régime barbare, qui pratique une politique d'extermination massive de la population, menaçant ainsi l'existence même et l'avenir du peuple khmer tout entier.

22. Les documents et renseignements dont dispose le Conseil de sécurité traduisent suffisamment le sort tragique du Kampuchea au cours des dernières années. Mais ces documents et renseignements montrent également qu'il s'agit d'une crise interne dont la solution n'est pas de la compétence du Conseil. Cette crise doit être résolue par le peuple khmer lui-même, et d'ailleurs il la résout. Le télégramme du Président du Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea adressé au Président du Conseil de sécurité [S/13013, *annexe II*] confirme à nouveau ce fait. Le régime de Pol Pot a été renversé le 7 janvier et le Conseil populaire révolutionnaire a commencé à exercer un contrôle effectif sur tout le territoire du pays. C'est pourquoi, indique le télégramme,

"une réunion du Conseil de sécurité en vue d'écouter le représentant de la clique Pol Pot, c'est-à-dire du gouvernement inexistant, constitue une intervention flagrante dans les affaires intérieures du peuple kampuchéen et une violation des principes de la Charte des Nations Unies".

La délégation tchécoslovaque partage cette opinion.

23. En même temps, la délégation tchécoslovaque se déclare convaincue que le Conseil de sécurité doit et devrait encore se protéger des mensonges et calomnies lancés par les représentants de la République populaire de Chine contre la République socialiste du Viet Nam. Le peuple du Kampuchea a su faire une distinction entre ses amis et alliés véritables et ceux qui, de l'extérieur, ont appuyé un régime qui divergeait des intérêts de son propre peuple. Le peuple khmer ne doit-il pas tirer les enseignements voulus du fait que ces mêmes milieux militaristes étrangers qui l'ont entraîné dans un conflit sanglant, qui ont bombardé les villes et les villages du Kampuchea pendant des années et ont semé la mort et la tragédie dans les rues de Phnom Penh manifestent aujourd'hui de la sollicitude à l'égard de l'indépendance de l'Etat khmer. Que penser du fait si éloquent que ceux qui si souvent prétendent se soucier des droits de l'homme se trouvent aujourd'hui liés à ceux qui ont participé aux crimes barbares du régime de Pol Pot contre le peuple du Kampuchea ? Non, le peuple khmer n'oubliera pas ces innombrables tombes ni les enseignements de l'histoire, pas plus qu'il ne pourra oublier ceux qui s'efforçaient et qui s'efforcent de s'opposer à son mouvement de libération nationale.

24. Profitant de l'occasion qui m'est offerte, je voudrais, au nom de la délégation de la République socialiste tchécoslovaque, manifester un sincère appui à la juste lutte que mène le peuple khmer et lui souhaiter de réaliser au plus tôt son aspiration profonde de vivre en paix dans un pays heureux et calme, d'aborder la reconstruction de son économie et d'établir des relations amicales avec tous les pays de l'Asie, du Sud-Est et du reste du monde. Dans le télégramme du Secrétaire général du parti communiste de Tchécoslovaquie et Président de la République socialiste tchécoslovaque, M. Gustáv Husák, et du Premier Ministre du Gouvernement de la République, M. Lubomir Strougal, adressé au Président du Conseil populaire révolutionnaire du Front uni pour le salut national du Kampuchea, Heng Samrin, il est dit :

"Le peuple tchécoslovaque a accueilli avec joie l'annonce de la création du Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea. Avec vous, les forces progressistes du monde se réjouissent de la victoire remportée par le peuple kampuchéen pour la liberté, le progrès, la démocratie et la solidarité internationale et également du fait que le peuple du Kampuchea soit devenu le maître véritable du pays.

"Au nom du peuple et du Gouvernement tchécoslovaques, nous nous permettons de féliciter sincèrement le Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea, seul représentant légitime du Kampuchea, et tout le peuple de votre pays à l'occasion de ce grand événement de portée historique.

“Nous sommes convaincus que le rétablissement des droits démocratiques et des libertés du peuple kampuchéen dans un pays indépendant et démocratique contribuera de la manière la plus positive à l'affermissement plus grand encore de l'amitié et de la coopération ainsi que des relations de bon voisinage entre les pays de l'Indochine et les autres pays de l'Asie du Sud-Est, de même qu'à consolider la paix et la sécurité dans cette région.

“Nous sommes convaincus que les relations traditionnelles d'amitié entre nos deux pays s'affermiront davantage encore pour le plus grand bien de nos peuples et dans l'intérêt du progrès et de la paix dans le monde entier.

“A cette occasion, nous vous prions d'accepter nos vœux de meilleur succès dans votre lutte pour réaliser les aspirations séculaires du peuple kampuchéen, formulées dans le programme du Front uni pour le salut national du Kampuchea.”

25. Achevant mon intervention, je ne saurais manquer, ne serait-ce qu'en quelques mots, de réagir devant les attaques hostiles du représentant de la République populaire de Chine. Ses déclarations sont partie intégrante d'une campagne antivietnamienne et de provocations du Gouvernement de la République populaire de Chine contre le Viet Nam socialiste.

26. Comme il découle de la déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam en date du 7 janvier 1979 [S/13009, annexe], la campagne effrénée de Pékin contre le peuple héroïque du Viet Nam et sa sécurité extérieure revêt un caractère de plus en plus dangereux. La concentration des forces chinoises à proximité de la frontière du Viet Nam, les provocations de frontières, les prétentions territoriales sur le Viet Nam, les exercices de calomnie pratiqués au sujet de la persécution de certaines personnes d'origine chinoise et les menaces directes selon lesquelles “la patience des Chinois a des limites” sont des faits en eux-mêmes éloquentes.

27. C'est précisément sur instructions de Pékin que les anciens dirigeants de Phnom Penh ont commencé à intensifier les conflits le long des frontières entre le Viet Nam et le Kampuchea. Depuis trois ans environ, la Chine et ses dizaines de milliers de “conseillers” ont tout fait pour transformer le Kampuchea à la manière maoïste, en faisant une place forte pour se livrer à des provocations contre les Etats voisins, et avant tout contre le Viet Nam socialiste. Derrière les bourreaux du Kampuchea renversés par leur propre peuple se trouvaient les dirigeants de la République populaire de Chine, avec leur politique de nationalisme, de chauvinisme et d'expansionnisme en Asie. Ayant subi une défaite au Cambodge — une de leurs traditionnelles aventures —, ils s'efforcent maintenant de tromper l'opinion publique par ce débat imposé au Conseil de sécurité, au cours duquel ils attaquent la République socialiste du Viet Nam. Cependant, parmi les grands hommes de la Chine, certains avaient compris les conséquences néfastes de cette politique pour la Chine elle-même. Déjà au milieu des

années 50, l'ancien Président de la République populaire de Chine, Liu Chao Tchi, formulait cet avertissement :

“Si l'on suit la conception bourgeoise et nationaliste de la nation..., si l'on s'oppose à l'Union soviétique au lieu de s'unir à elle, si l'on s'oppose aux démocraties populaires au lieu de s'unir à elles, si l'on s'oppose aux communistes, au prolétariat et aux forces démocratiques populaires de tous les pays au lieu de s'unir à eux, si l'on s'oppose aux mouvements de libération nationale... au lieu de s'unir à toutes les nations opprimées..., on s'unira bien entendu aux impérialistes..., on s'alignera bien entendu dans le camp impérialiste..., on manquera bien entendu de réaliser la libération nationale, on ne fera jamais rien pour servir la cause du socialisme, on rendra sa propre nation victime des tromperies et de l'agression des ... impérialistes, si bien que cette nation perdra son indépendance et deviendra une colonie des impérialistes¹.”

28. M. LEPRETTE (France) : Monsieur le Président, avant tout chose, qu'il me soit permis de vous souhaiter une chaleureuse bienvenue au Conseil. La Jamaïque et la France entretiennent en effet, de longue date, les meilleures relations. Aussi nouveau que vous soyez dans cette enceinte, vous n'en êtes pas moins fort bien connu de nous tous depuis longtemps. Le sort a voulu que vous assumiez immédiatement la présidence de nos réunions. J'en suis, pour ma part, fort heureux. Connaissant votre profonde expérience de l'Organisation des Nations Unies, je ne doute pas que vous dirigiez nos travaux d'une main experte.

29. Mes souhaits de bienvenue vont également aux représentants du Bangladesh, de la Norvège, du Portugal et de la Zambie, tous pays amis de la France et dont je salue avec plaisir la présence au Conseil.

30. A ceux qui nous ont quittés, le Canada, la République fédérale d'Allemagne, l'Inde, Maurice et le Venezuela, je tiens à dire combien leur collaboration nous a été précieuse tout au long de ces deux dernières années si chargées d'événements importants et combien, pour ma part, je l'ai appréciée.

31. Je ne saurais terminer sans saluer ici le remarquable travail effectué par mon collègue et ami, le baron Rüdiger von Wechmar. Avant de partir, il a dirigé encore une fois les débats du Conseil avec la maîtrise dont il est coutumier.

32. Enfin, qu'il me soit permis, à ce qui est encore l'aube d'une nouvelle année, de formuler pour tous les pays ici représentés et pour vous-même, Monsieur le Président, mes vœux les plus sincères de bonheur dans la paix et la prospérité.

33. Le Conseil de sécurité est saisi d'une question d'une importance toute particulière et d'une incontestable gravité. Ses diverses données, ses implications dans le court et le long terme, peuvent à première vue paraître d'une complexité redoutable, et il est vrai qu'il s'agit d'une situation complexe. Cependant, aux yeux de la France, de l'analyse

¹ Cité en anglais par l'orateur.

de cette situation découle une réponse relativement simple et claire. C'est la raison pour laquelle mon intervention sera brève.

34. Dès le début du conflit entre le Viet Nam et le Cambodge, à la fin de l'année 1977, la France a fait savoir qu'elle déplorait les hostilités qui opposaient deux peuples avec lesquels elle avait des liens anciens et étroits d'amitié. Elle considérait en effet que seule une solution pacifique de leurs différends pouvait permettre à ces peuples de s'atteler aux tâches essentielles qui étaient celles de leur bien-être économique et social. Un an après, nous ne pouvons que constater avec tristesse les aboutissements d'une situation dont, dès l'origine, nous avons perçu les grands périls qu'elle comportait tant pour le Viet Nam et le Cambodge que pour l'ensemble de l'Asie du Sud-Est.

35. Nous avons condamné à plusieurs reprises, en particulier à l'Organisation des Nations Unies, les excès commis par l'équipe dirigeante de Phnom Penh dans ses efforts démiurgiques pour couler le Cambodge par la violence dans le moule imaginé par elle. Le Conseil des ministres de la République française, réuni le 10 janvier, vient encore d'évoquer les souffrances qu'a endurées le peuple cambodgien et de dire combien le peuple français y était sensible.

36. Nous ne pouvons pour autant, nous souvenant de ces excès et de ces souffrances et ayant entendu les paroles prononcées par le prince Sihanouk, dont tout le monde reconnaît le patriotisme, entériner l'occupation d'un pays souverain par une puissance étrangère. L'idée selon laquelle l'existence d'un régime détestable pourrait donner un fondement à une intervention extérieure et légitimer son renversement par la force est extrêmement dangereuse, car elle aboutirait à la limite à remettre en cause l'existence même d'un ordre international en faisant dépendre du jugement de ses voisins le maintien de tout régime. Il importe donc à nos yeux que le Conseil affirme sans la moindre ambiguïté qu'il ne saurait entériner l'occupation d'un pays souverain par une puissance étrangère.

37. L'amitié que nous portons à tous les peuples de la région et le souci que nous avons de leur avenir nous amènent enfin à juger qu'il est indispensable que le Kampuchea conserve son intégrité territoriale sous un régime authentiquement indépendant, démocratique et pacifique et à souhaiter que le Conseil se prononce clairement sur ce point. Il n'y va pas seulement du bonheur du peuple cambodgien, déjà si éprouvé, et de son existence même. C'est la stabilité dans le Sud-Est asiatique qui est en jeu. Il ne saurait en effet y avoir de paix et de coopération véritables entre les neuf Etats de la région si le sort de l'un d'entre eux venait nourrir les soupçons et les craintes et si l'on s'écartait de la voie prometteuse ouverte par les contacts entre le Premier Ministre du Viet Nam et les dirigeants de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est. Au-delà même du problème qui leur est soumis, c'est cette préoccupation que la France invite les autres membres du Conseil à avoir à l'esprit quand ils seront appelés à se prononcer.

38. M. KAISER (Bangladesh) [interprétation de l'anglais] : Monsieur le Président, vos débuts dans cette auguste

enceinte, non seulement en votre qualité de représentant d'un nouveau membre mais en votre qualité de président du Conseil, relèvent du baptême du feu. Vous pouvez compter sur notre sympathie absolue et notre appui inconditionnel. Dans les brefs délais depuis que vous êtes président, vous avez déjà su affirmer vos qualités de dirigeant, vos connaissances diplomatiques et une somme de qualités dont nous avons conscience qu'elles permettront au Conseil de faire son travail de façon adéquate et couronnée de succès au cours de ce mois. C'est avec une fierté particulière que le Bangladesh servira sous la direction d'un représentant de la Jamaïque, puisque c'est un pays avec lequel nous avons des relations amicales et une identité très proche du fait de nos intérêts communs en tant que membres des non-alignés, du Commonwealth et des pays en développement.

39. Je vous remercie, monsieur le Président, et je remercie les autres membres pour les chaleureux souhaits de bienvenue qui ont accueilli les membres de ma délégation et moi-même. Qu'à leur tour les membres soient assurés de nos sentiments les meilleurs. C'est pour nous un grand honneur et un privilège que de travailler en association étroite avec les membres du Conseil qui sont plus anciens que nous dans cet organe et dont l'expérience et les avis nous seront précieux. Je me félicite aussi de l'occasion qui nous est donnée de travailler en étroite coopération avec les autres membres nouvellement élus et qui, nous en sommes convaincus, ajouteront grandement à l'efficacité du Conseil.

40. Le Bangladesh est extrêmement fier de pouvoir travailler en ce conseil. Mais nous n'en sommes pas moins conscients de la lourde responsabilité qui nous incombe ainsi. Nous sommes fermement résolus à faire tout notre possible et à n'épargner aucun effort, dans un esprit de coopération constructive, dans l'accomplissement de notre tâche. Ce n'est que dans une atmosphère d'harmonie, de souplesse et de retenue mutuelle que nos efforts pourront porter le plus de fruits et que notre active préoccupation pourra être tempérée par la modération et un certain décorum dans l'expression.

41. Le Bangladesh a voulu être membre du Conseil car il est profondément convaincu que si l'Organisation des Nations Unies sert tout particulièrement les intérêts des petites nations comme la nôtre, ces dernières ont le devoir et la responsabilité de contribuer rapidement à la promotion et au renforcement des objectifs de l'Organisation : le règlement des conflits par des moyens pacifiques, la réalisation d'un monde sans armes et libre de la domination et de l'ingérence, l'élimination du colonialisme et de la discrimination raciale dans toutes leurs manifestations, l'amélioration du bien-être social et économique dans un nouvel ordre économique et social international, la promotion des droits de l'homme fondamentaux et le respect du droit.

42. Le président Ziaur Rahman a maintes fois affirmé que l'adhésion aux objectifs et aux principes de la Charte des Nations Unies n'est pas seulement un article consacré par notre constitution mais est également un acte de foi fondamental du Gouvernement et du peuple du Bangladesh, la clef de voûte de cette politique étant le strict respect des principes du non-alignement. Un de nos impératifs caté-

goriques a été d'assurer que la souveraineté et la liberté authentique d'action ne soient jamais compromises par des ingérences extérieures, d'où qu'elles viennent. Nous avons également accordé une importance particulière aux principes de la non-subjugation et de la non-exploitation, quelque subtile que puisse être leur forme, au droit de commander à sa destinée nationale sans pression ni intimidation, à la liberté de conserver l'indépendance de jugement et au renforcement de la coexistence entre toutes les nations, indépendamment de leurs idéologies ou de leurs systèmes socio-économiques. L'objectif ultime est la création de l'atmosphère de paix nécessaire dans laquelle les peuples pourront unir toutes les ressources disponibles pour combattre les fléaux de la pauvreté, de la faim, de la maladie et de l'analphabétisme, afin que la liberté économique puisse être assurée sans qu'on ait à sacrifier la liberté politique ni la croissance économique et sans que soit menacée la justice sociale. En dernière analyse, le Bangladesh estime que notre communauté mondiale a la tâche collective d'utiliser ses puissances nationales combinées pour créer et non pour détruire, pour entamer le dialogue et éviter l'affrontement, pour édifier la paix et rejeter la guerre, pour faire progresser le bien-être humain plutôt que d'accroître la souffrance des hommes.

43. C'est dans cet esprit que j'en viens au point inscrit à notre ordre du jour. Le Gouvernement du Bangladesh a appuyé l'inscription de ce point relatif à l'examen de la situation au Kampuchea conformément à sa position de principe selon laquelle tout Etat Membre qui déclare faire face à une situation telle qu'elle met en danger la paix et la sécurité a le droit absolu de se faire entendre, et le Conseil, conformément au mandat que lui a confié la Charte, a la claire responsabilité d'examiner la question. Nous estimons également que cette discussion au Conseil fournit la soupape de sûreté nécessaire pour atténuer la tension plutôt que l'exacerber.

44. Le Bangladesh a suivi avec la plus grande inquiétude les événements troublants qui se sont déroulés au Viet Nam et au Kampuchea. Nous avons écouté avec l'attention la plus soutenue les déclarations faites au Conseil par les parties directement intéressées, et notre inquiétude et notre peine devant ces événements ont été aggravées encore du fait que la situation nous apparaît lourde de danger pour la paix et la sécurité internationales.

45. Ces sentiments s'expliquent du fait que le Bangladesh entretient les relations les plus étroites avec les peuples du Kampuchea et du Viet Nam et que tant de points communs nous rapprochent. Nous sommes des pays asiatiques voisins, tenus par de nombreux liens historiques, culturels et géographiques; nos peuples partagent les mêmes espoirs, les mêmes craintes, les mêmes aspirations, sans parler des nombreuses difficultés économiques que nous connaissons tous et que nous essayons de surmonter. Nous sommes des nations en développement qui doivent faire face aux tâches urgentes de la reconstruction et du relèvement nationaux, héritage de notre lutte de libération nationale pour l'indépendance véritable. Politiquement, nous appartenons tous au mouvement des non-alignés et cherchons une voie indépendante à notre épanouissement national et un rôle

constructif dans la communauté des Nations. Pour le peuple du Bangladesh, ce sentiment d'identité et d'amitié est renforcé non seulement par notre proximité géographique mais aussi par l'admiration universelle devant le courage et la détermination des peuples du Kampuchea et du Viet Nam dans leur lutte pour se libérer de l'oppression et de l'intervention étrangères. Les dirigeants de ces pays, au cours de leur longue lutte pour la libération, ont été révévés par le peuple du Bangladesh et sont un exemple que nous invoquons avec fierté.

46. Hélas, guerres et conflits continuent de hanter cette région qu'il y a peu encore nous célébrions comme une région exempte de luttes. De fait, ces deux dernières années, il semblait bien que l'ensemble de la région de l'Asie du Sud et du Sud-Est entrât dans une ère nouvelle de calme relatif dans laquelle ses peuples pourraient revenir à la tâche plus urgente de la reconstruction économique et du développement national. Mais les événements récents ont fait renaître les craintes d'un renouveau du conflit et de l'ingérence des puissances extérieures, avec de graves conséquences pour toute l'Asie.

47. Parlant des événements récents qui affligent cette région, nous n'avons ni l'intention ni le désir de pointer un index accusateur contre l'une ou l'autre partie. Le fait qu'un conflit existe a été prouvé par de nombreux rapports de presse, les déclarations des diverses parties directement intéressées dans la région et celles de divers dirigeants dans le monde. Le fait que la situation est complexe, confuse et extrêmement fluide est aujourd'hui reconnu comme une réalité. Le fait que le sang ait été versé et que les combats continuent est tout aussi indiscutable. Le fait que la situation risque de s'aggraver, de mettre en cause d'autres pays dans la région et même d'entraîner des grandes puissances est un danger toujours présent. Le rôle du Conseil de sécurité, qui est d'arrêter et de réduire la tension, est d'autant plus urgent.

48. Le seul souci du Bangladesh est de participer à la mobilisation de tous les efforts et de tous les pays épris de paix pour réduire la tension, rétablir la paix et la tranquillité dans la région et favoriser la réconciliation et la règlement des problèmes entre les deux pays intéressés, mais sans élargir ce cadre.

49. Dans cette perspective, je tiens à déclarer une nouvelle fois que le souci premier du Bangladesh est de jouer un rôle positif et constructif qui puisse contribuer à une solution pacifique. Ce faisant, le Bangladesh est guidé par sa stricte adhésion aux principes de la Charte des Nations Unies et du mouvement non aligné, notamment le principe fondamental selon lequel les Etats doivent s'abstenir, dans leurs relations internationales, de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat et le principe selon lequel les Etats doivent régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques de façon que la paix et la sécurité internationales de même que la justice ne soient pas menacées.

50. Le Bangladesh est prêt à se joindre aux autres membres du Conseil pour appuyer toutes mesures visant à

restaurer la paix et la stabilité dans la région. A cette fin, nous sommes convaincus que toute solution que le Conseil pourra adopter en ce qui concerne la question dont nous sommes saisis devra comporter les éléments fondamentaux suivants : premièrement, le Conseil doit reconnaître que la situation se dégrade; deuxièmement, il doit réaffirmer le principe que les Etats doivent respecter pleinement la souveraineté des autres Etats et le droit des peuples à décider de leur destin, à l'abri de toute intervention, pression ou contrainte extérieures, surtout s'il y a menace ou emploi de la force, de manière ouverte ou dissimulée, et qu'ils doivent s'abstenir de toute tentative en vue de rompre partiellement ou totalement l'unité nationale et l'intégrité territoriale de tout Etat ou pays; troisièmement, il doit exiger le respect scrupuleux d'un cessez-le-feu immédiat, la fin de toutes les hostilités et le retrait de tous les éléments étrangers impliqués dans la situation dans les régions où ils se trouvaient avant le déclenchement des hostilités; quatrièmement, il doit demander aux parties concernées de s'abstenir de s'ingérer dans les affaires intérieures des autres, afin de créer les conditions nécessaires pour le rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité des pays de la région et de l'intégrité de toutes les frontières; cinquièmement, il doit encourager la reprise des négociations entre les parties en vue du règlement pacifique de tous différends qui existent entre eux, sur la base de l'égalité souveraine, de la compréhension et du respect mutuels; sixièmement, il doit prier le Secrétaire général de lui soumettre aussi rapidement que possible un rapport sur l'application de la résolution; enfin, il doit décider de rester saisi de la question.

51. En présentant ces suggestions, nous espérons sincèrement que la situation regrettable dont le Conseil est saisi trouvera une solution très rapide. Le Bangladesh s'engage de toute manière à seconder tous les efforts entrepris à cette fin.

52. M. ROLÓN ANAYA (Bolivie) [*interprétation de l'espagnol*] : Je voudrais vous adresser, monsieur le Président, une double et cordiale bienvenue en votre qualité de président et de représentant d'un pays que le groupe latino-américain apprécie; nous savons que vous êtes une personne dotée de qualités immenses du point de vue humain et diplomatique. La Bolivie a de nombreux points d'identification avec la Jamaïque, et ma délégation coopèrera avec vous de façon franche et décidée.

53. J'exprime également la vive satisfaction de la Bolivie pour l'élection des nouveaux membres du Conseil. Je salue les représentants du Bangladesh, de la Norvège, du Portugal et de la Zambie, qui nous aideront avec sérénité et intelligence dans les tâches difficiles du Conseil en cette année 1979, déjà lourde de problèmes.

54. De même, ma délégation désire manifester sa reconnaissance aux représentants qui ont quitté le Conseil, aux travaux duquel ils ont apporté toute leur sagesse et leur talent au cours de leur mandat. Enfin, je voudrais exprimer mon admiration et ma sympathie au représentant de la République fédérale d'Allemagne pour le travail efficace qu'il a accompli en tant que président, au mois de décembre dernier.

55. Ma délégation a estimé opportune cette réunion du Conseil parce qu'il s'agit là d'une question de principe. Le Cambodge ou Kampuchea, Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies, a demandé que le Conseil se réunisse afin d'examiner une situation de recours à la force que son gouvernement qualifie d'ingérence d'un autre Etat en ce qui concerne sa sécurité et son droit à l'autodétermination. Ultérieurement, de nouveaux événements se sont produits qui révèlent que la tension, loin de s'atténuer, s'est accentuée au point de créer une situation critique, et d'ailleurs confuse. En effet, deux gouvernements estiment avoir le droit de représenter ce pays : celui de Pol Pot, qui semblerait être toujours au pouvoir à partir d'un endroit déterminé du pays, et celui du Conseil populaire révolutionnaire, qui s'est installé dans la capitale.

56. Dans ces conditions, il est difficile de déterminer quel est celui qui détient le pouvoir et qui est accepté par le peuple du Kampuchea, qui, en dernière analyse, est le seul à qui il appartient de déterminer sa légitimité. Tant qu'il ne le fera pas de manière évidente et claire, la reconnaissance de l'un ou de l'autre dépendra de la volonté politique de chaque Etat. Selon les porte-parole du Conseil populaire révolutionnaire, il n'y avait encore hier que 15 pays qui avaient reconnu celui-ci. Cela signifie que la communauté internationale observe avec prudence le déroulement des événements et ne désire pas agir de manière précipitée en ce qui concerne une question aussi délicate et sérieuse que celle qui aboutirait à l'imposition d'un gouvernement contre la volonté des nationaux d'un pays.

57. Bien que je n'aie guère besoin de le répéter car tout le monde le sait, la Bolivie estime que la plus grande contribution qu'elle puisse apporter au Conseil de sécurité doit être fondée sur l'intérêt essentiel et fondamental de la doctrine humaniste qui repose sur les principes de la Charte. En tant que pays authentiquement non aligné, c'est sans calcul et sans subterfuge que nous pouvons examiner la situation créée au Kampuchea, nation héroïque qui, après tant d'années de lutte sanglante pour la liberté, se trouve une fois de plus impliquée dans une guerre qui a toutes les graves caractéristiques des conflits qui dépassent de loin la capacité de défense des nations faibles et les transforment en victimes des ambitions hégémoniques de pays puissants. La Bolivie connaît — comme beaucoup d'autres peuples dépendants du monde — les conséquences terribles de ce genre d'infortune; c'est la raison pour laquelle nous ressentons comme si c'étaient les nôtres les souffrances du peuple du Kampuchea.

58. Voilà qui dicte notre attitude et voilà pourquoi nous appartenons au groupe des membres du Conseil qui ont jugé utile d'écouter le représentant du Gouvernement du Kampuchea. Mais il convient toutefois de préciser également que le fait que nous avons accepté d'entendre ce témoignage ne doit en aucun cas être interprété comme un acte de solidarité ou comme un appui accordé aux actes du régime de Pol Pot, personnage étrange qui a prétendu imposer au Kampuchea un système de gouvernement littéralement paléolithique avec une dureté et une cruauté qui sont absolument incompatibles avec le respect de la dignité humaine.

59. Notre attitude ne tend qu'au respect intégral du principe de la non-ingérence proclamé par la Charte. C'est la raison pour laquelle nous ne pouvons manquer de ressentir préoccupation et appréhension en constatant que, dans une région déjà tant affligée par la guerre et dont nous pensions qu'après tant de sacrifices si cruels elle devait enfin connaître la paix et la justice, on continuait d'avoir recours à des méthodes de coercition pour faire plier la volonté du peuple et le priver de son droit inaliénable à la liberté et à l'élection de ses propres dirigeants. Nous sommes désolés de voir que les longues années de guerre et la vocation héroïque à la liberté du peuple du Viet Nam qui a rempli d'admiration le monde entier n'ont pas servi à garantir la paix dans cette région, à aider les nations sœurs de l'Indochine à cicatriser leurs blessures et à lutter ensemble pour assurer la félicité de leurs peuples.

60. Pour ces raisons, nous estimons que le Conseil de sécurité doit jouer son rôle et assumer la responsabilité qui lui incombe en vertu de la Charte. En attendant que l'on sache exactement à quoi s'en tenir en ce qui concerne la situation réelle au Kampuchea, le Conseil — comme vient de le faire la présidence avec tant de tact et de fermeté — doit rassembler tous les renseignements possibles et, une fois cela fait, chercher une formule de conciliation et d'apaisement. Mais cela ne doit pas revêtir la forme d'une capitulation devant l'interventionnisme ou d'une acceptation de faits accomplis; il devra s'agir d'une décision visant à rétablir sans la moindre équivoque les principes essentiels de la coexistence pacifique, comme par exemple le droit du peuple du Kampuchea à la sécurité, à l'intégrité territoriale, à l'autodétermination et à la liberté, conformément à la Charte.

61. La Bolivie, pays à vocation authentique et bien définie de non-alignement, tient à lancer un appel amical au Kampuchea et au Viet Nam — qui sont loin d'être des pays puissants et qui, de ce fait, risquent de connaître une dépendance encore plus grande — pour qu'ils évitent ce genre d'affrontement qui rend des peuples comme les nôtres encore plus pauvres, plus dépendants et moins maîtres de leur propre destin, pour qu'ils évitent les guerres fratricides et abandonnent toute idée de conquête, pour qu'ils s'efforcent d'établir une alliance dont les objectifs ne seraient pas la prédominance économique ou idéologique — qui engendre la division — mais bien la coopération, qui aide à surmonter la pauvreté et à jouir de la liberté.

62. Nous lançons cet appel au Kampuchea et au Viet Nam parce que ce sont des pays semblables à tous ceux qui, comme la Bolivie, souffrent des maux du sous-développement, qui furent et continueront d'être les victimes de la dépendance s'ils n'apprennent pas à vivre en paix et s'ils ne se libèrent pas de leurs obsessions aliénantes.

63. Pour cette raison, ma délégation appuie l'initiative du Président de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est tendant à ce que le Secrétaire général se rende au Kampuchea et au Viet Nam pour examiner avec leurs autorités la façon de parvenir à un accord visant à retirer toutes les forces qui ont envahi le Kampuchea, condition préalable à tout accord de paix, et à organiser des élections libres sous le contrôle de l'Organisation des Nations Unies.

64. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la République démocratique allemande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

65. M. ZACHMANN (République démocratique allemande) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de votre accession aux fonctions si lourdes de responsabilité de président du Conseil de sécurité et d'exprimer ma conviction que le Conseil, sous votre présidence, prendra sur les questions qui relèvent de sa compétence des décisions qui serviront les intérêts de la paix et de la sécurité internationales. Votre riche expérience et vos grands talents diplomatiques en sont le meilleur garant. Les efforts que vous déployez vous-même de manière inlassable pour contribuer à donner une solution aux problèmes que connaît l'Organisation des Nations Unies sont également très respectés par ma délégation. Nous sommes d'autant plus heureux de vous voir occuper ces fonctions que la République démocratique allemande entretient avec votre pays des relations variées et amicales. Je voudrais également profiter de cette occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux membres du Conseil.

66. Ma délégation regrette profondément que le Conseil de sécurité examine une question qui concerne exclusivement le peuple du Kampuchea. Ceci ne fait que se prêter à une ingérence dans les affaires internes de la République populaire du Kampuchea, contredisant les objectifs proclamés par l'Organisation des Nations Unies et constituant une violation de la Charte. La délégation de la République démocratique allemande participe au débat du Conseil, comme le font d'autres délégations, afin de faire entendre la voix de la vérité et de s'élever contre les forces qui cherchent à abuser de l'Organisation à des fins égoïstes et à employer cette tribune mondiale pour diffamer les Etats socialistes.

67. En République démocratique allemande, la juste lutte du peuple du Kampuchea est suivie avec la plus vive sympathie. Sous la conduite du Front uni pour le salut national du Kampuchea, le peuple khmer a balayé le régime tyrannique de la clique Pol Pot-Ieng Sary, qui lui avait été imposée de l'extérieur, régime de dictature, régime militariste qui n'a pas d'égal dans ses actes d'hostilité contre son propre peuple. Dans ce contexte, je ne parlerai que des documents officiels de la Commission des droits de l'homme de l'ONU concernant la situation au Kampuchea sous le régime de Pol Pot. Le pays avait été transformé en une vaste prison et ce régime n'a même pas reculé devant le massacre en masse de son propre peuple. N'y a-t-il pas un cynisme sans mesure à vouloir comparer la lutte héroïque d'un peuple contre ses bourreaux aux crimes de guerre commis par les fascistes ?

68. Maintenant, le pouvoir est aux mains du peuple du Kampuchea. Les forces progressistes du monde saluent de tout cœur sa victoire. Une importance toute particulière s'attache aux premières mesures logiques du Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea visant à rétablir les droits de l'homme les plus élémentaires dans le pays. Toutes

les mesures discriminatoires du régime précédent ont été annulées. Les objectifs contenus dans le programme progressiste du Front uni pour le salut national du Kampuchea visant à la paix, à la liberté, à l'indépendance, à la dignité nationale et au progrès social sont salués par la population et reçoivent un soutien énergique. Ces objectifs devraient également être salués et soutenus par tous ceux qui, auparavant, se répandaient en plaintes concernant les violations massives des droits de l'homme de la part du régime de Pol Pot-Ieng Sary. C'est là vraiment la pierre de touche permettant de juger du sérieux de chacun quant à la lutte contre les violations massives des droits de l'homme.

69. La victoire du peuple khmer a infligé une défaite à la politique de chauvinisme de grande puissance, d'hégémonie et de répression brutale d'un petit peuple. La cause de la paix et du droit des peuples à l'indépendance nationale, à l'autodétermination et au triomphe de ce qui est humain l'a emporté. Voilà la raison véritable pour laquelle la réaction internationale propage des mensonges en masse, pour laquelle la lutte de libération du peuple khmer est diffamée et les pays socialistes calomniés. N'y a-t-il pas une absence totale de scrupules à ce que le représentant d'un membre permanent du Conseil de sécurité utilise sans vergogne quelqu'un qui récemment encore était lui-même prisonnier du régime de Pol Pot, afin de poursuivre des desseins d'hégémonie ?

70. Le peuple du Viet Nam qui, pendant des décennies, a multiplié les sacrifices dans sa lutte pour la liberté et l'indépendance contre les colonialistes et les agresseurs impérialistes et qui, à l'heure actuelle, lutte pour venir à bout des conséquences d'une guerre barbare a besoin de paix comme les fleurs ont besoin de lumière. Il recherche des relations de bon voisinage avec les autres peuples de la région, condition préalable et décisive pour la construction pacifique d'un Viet Nam libre et souverain.

71. Les activités de la République socialiste du Viet Nam dans le domaine de la politique étrangère montrent à l'évidence que le Gouvernement vietnamien fait tout son possible pour atteindre ces objectifs. C'est la raison pour laquelle le Viet Nam, il y a déjà quelques mois, a rejeté à bon droit les provocations lancées le long de la frontière par le régime de Pol Pot et a fait tout le nécessaire pour assurer un règlement pacifique du conflit au moyen de négociations. Par la suite, il a été contraint, en raison de la politique de ceux qui étaient derrière les actes d'agression de ce régime, de prendre des mesures afin d'assurer sa légitime défense, conformément à l'Article 51 de la Charte.

72. La politique de la République socialiste du Viet Nam a pour but d'éliminer les sources de conflit dans la région et de garantir une paix et une sécurité stables. Apparemment, cela ne semble pas plaire aux forces dont les desseins ont connu une défaite ignominieuse au Kampuchea. Ce n'est ni en diffamant la juste lutte du peuple khmer contre le régime barbare ni en propageant des mensonges au sujet de la République socialiste du Viet Nam que la réaction internationale arrivera à diminuer le fait qu'une étape nouvelle a commencé dans la vie politique du peuple du Kampuchea après l'élimination du régime terroriste au Kampuchea et la victoire du peuple dirigé par le Front uni

pour le salut national, une étape de relations amicales et de coopération entre le Kampuchea et le Viet Nam de même qu'avec les autres Etats de l'Asie du Sud-Est. Cela offre de nouvelles perspectives pour le maintien de la paix et de la sécurité dans la région.

73. La République démocratique allemande s'élève énergiquement contre toute tentative d'accuser la République socialiste du Viet Nam d'ingérence dans les affaires intérieures d'un autre Etat. Lorsqu'on entend parler d'une ingérence étrangère dans les affaires intérieures au sujet de l'insurrection populaire au Kampuchea, ces propos viennent toujours de forces qui, depuis longtemps, s'efforcent de susciter des tensions dans l'Asie du Sud-Est et qui, on le sait, préparent elles-mêmes une agression contre le Viet Nam pacifique. Dans la déclaration du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam en date du 7 janvier 1979 [S/13009] il est question de provocations intensifiées le long de la frontière et de concentrations massives de troupes de la part de la Chine. Ces faits se passent de commentaires.

74. La République démocratique allemande se félicite des objectifs du Conseil populaire révolutionnaire visant à la construction d'un Kampuchea pacifique, démocratique, neutre et non aligné et a, par conséquent, reconnu ce conseil. Le peuple de la République démocratique allemande se sent fraternellement allié à la lutte du peuple du Kampuchea et est prêt à établir des relations générales et une coopération d'ensemble.

75. Le Conseil populaire révolutionnaire a pris le pouvoir dans le pays et est maître souverain des affaires intérieures et extérieures. Ce conseil, dirigé par son président, Heng Samrin, constitue le seul représentant authentique, le représentant légitime du peuple du Kampuchea. Aucun représentant du régime renversé par la population ni aucun particulier n'a le droit de vouloir représenter le peuple du Kampuchea. Le Conseil populaire révolutionnaire est seul autorisé à représenter les intérêts du peuple du Kampuchea. La République démocratique allemande recommande fortement que, conformément à l'Article 31 de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire, un représentant du gouvernement légitime de la République populaire du Kampuchea ait la possibilité de parler au Conseil.

76. Nous sommes convaincus que toutes les manœuvres visant à freiner le progrès sont vouées à l'échec et que la juste cause du peuple du Kampuchea triomphera.

77. Monsieur le Président, je voudrais vous remercier de m'avoir donné la possibilité d'expliquer ici la position de mon gouvernement.

78. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant de la Hongrie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

79. M. HALÁSZ (Hongrie) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous remercier de m'avoir donné la possibilité d'intervenir dans l'examen du point inscrit à l'ordre du jour. Nous espérons

que notre apport à ce débat nous aidera tous à mieux comprendre la situation qui règne au Kampuchea.

80. Je voudrais également profiter de l'occasion pour vous dire, monsieur le Président, combien nous sommes heureux de voir occuper la présidence du Conseil de sécurité par le représentant d'un pays ami avec lequel la Hongrie entretient d'excellentes relations dans toutes les activités de l'existence. Je voudrais vous dire notre conviction que les liens qui unissent avec tant de bonheur la Jamaïque à mon pays s'affermiront encore à l'avenir pour le bien de nos deux peuples.

81. Puisque le Conseil de sécurité examine actuellement la question du Kampuchea, je voudrais en cette occasion indiquer la position de mon pays. C'est avec une grande satisfaction que le Gouvernement et l'opinion publique hongrois ont appris les victoires des peuples indochinois dans la lutte historique qu'ils ont menée pour établir une liberté et une indépendance nationale véritables. C'est dans cet esprit que nous avons salué la victoire de la résistance armée du peuple kampuchéen il y a quatre ans.

82. Malheureusement, la tournure prise par les événements au Kampuchea démocratique à mesure que le temps passait nous a de plus en plus surpris et affligés. Nous sommes arrivés à la conclusion que les dirigeants du pays avaient engagé le pays et sa population sur la voie dangereuse de conflits avec les Etats voisins et de souffrances humaines et de déperdition matérielle à l'intérieur du pays. Force nous a été de comprendre que les hommes au pouvoir à Phnom Penh avaient fait très peu pour les intérêts nationaux du peuple et avaient complètement failli à leurs obligations : reconstruire un Kampuchea éprouvé depuis si longtemps, rétablir une vie économique, sociale et culturelle normale et poser les bases de la prospérité de ce peuple ancien.

83. Dans cette situation — qui a duré de nombreuses années et qui s'est dangereusement aggravée à la suite d'une guerre de frontière absurde contre la République socialiste du Viet Nam, Etat qui aspirait avant tout à la paix en vue de reconstruire son pays ravagé par la guerre — il n'a guère été surprenant que la confusion et la colère qui couvaient chez les habitants du pays à la suite de l'oppression implacable et de l'obscurantisme sans précédent des dirigeants du Kampuchea aient suscité de la résistance envers le régime Pol Pot-Ieng Sary et la formation du Front uni pour le salut national du Kampuchea. Ce front, dont le but est d'orienter le Kampuchea sur la voie de l'indépendance réelle, du progrès économique et social, de la démocratie et du non-alignement, de favoriser des relations de bon voisinage et de coopération et, partant, de contribuer à la stabilité dans la région de l'Asie du Sud-Est, unit de larges masses de patriotes kampuchéens qui désirent arracher le plus rapidement possible les sombres pages de leur histoire contemporaine. Il est évident qu'en l'occurrence nous nous trouvons en présence d'un problème qui est une affaire intérieure des Kampuchéens eux-mêmes. Il ne s'agit pas de relations entre le Kampuchea et le Viet Nam mais d'un mouvement révolutionnaire à l'intérieur du Kampuchea, dirigé et lancé par les Kampuchéens contre le régime Pol Pot-Ieng Sary.

84. Le Front et le Conseil populaire révolutionnaire du Kampuchea établi par la suite ont libéré leur pays et sa capitale, Phnom Penh, avec le soutien de la population. Le régime précédent, ayant perdu tout appui populaire et s'étant discrédité aux yeux des habitants du pays, s'est rapidement effondré et a cessé d'exister.

85. La République populaire hongroise a reconnu le Front uni pour le salut national du Kampuchea en tant que seul représentant légitime du Kampuchea et désire déclarer en cette occasion qu'à son avis tout débat sur la question du Kampuchea au Conseil de sécurité devrait se dérouler en présence du représentant du Front.

86. Au cours du débat, nous avons entendu le prince Sihanouk, qui à nos yeux est un particulier n'ayant pas le droit de représenter le Kampuchea. Nous connaissons depuis longtemps le prince Sihanouk pour le rôle qu'il a joué dans l'indépendance et le développement de son pays. Cependant, en écoutant sa déclaration hier [2108e séance], nous n'avons pu nous défendre du sentiment qu'il a été induit en erreur à la suite de l'isolement et de l'ignorance dans lesquels l'a maintenu, ces dernières années, le régime qu'il s'efforce maintenant de défendre ici. Ce régime, qui a provoqué la répréhension et la condamnation du monde entier, est marqué par un arbitraire et des actes inhumains dont ni lui-même ni le monde extérieur ne connaissent sans doute encore les proportions. En fait, nous regrettons le rôle que joue le prince ou qu'il se voit obligé de jouer. Etant donné sa carrière politique, nous ne pouvons croire que l'appréciation qu'il donne du régime Pol Pot-Ieng Sary et des conditions qui règnent dans son pays soit authentique, réelle et sincère. Ce que nous entendons, ce n'est pas sa voix mais celle du régime défunt et de ses protecteurs.

87. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le prochain orateur est le représentant du Soudan. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et lui donne la parole.

88. M. SAHLOUL (Soudan) [*interprétation de l'anglais*] : Monsieur le Président, qu'il me soit permis, au nom de mon gouvernement, de vous manifester à vous et, par votre truchement, aux autres membres du Conseil ma gratitude pour m'avoir permis de participer, sans droit de vote, aux délibérations de cette auguste instance.

89. Nous sommes poussés à entrer dans la discussion par la vive préoccupation que suscitent les événements qui se sont déroulés au cours des derniers jours et les pressions qui se sont exercées sur le Conseil de sécurité pour qu'il ignore une situation qui constitue, à nos yeux, une menace à la paix et à la sécurité internationales et qui met en cause la souveraineté et l'intégrité territoriale d'un pays, Etat Membre de l'Organisation des Nations Unies et membre du Groupe des non-alignés, auquel nous appartenons nous aussi.

90. Le Kampuchea démocratique est Membre de l'Organisation des Nations Unies et, jusqu'il y a peu de jours, son gouvernement était reconnu par tous les Membres de l'Organisation. En tant que tel, il est de son droit absolu de demander au Conseil d'intervenir pour lui et d'adopter toute mesure qui semble nécessaire pour mettre fin aux

activités qui menacent sa souveraineté et son intégrité territoriale et qui menacent également la paix des autres pays de la région ainsi que la stabilité et la paix de l'Asie et du monde. Le fait que quelque cinq ou six gouvernements — peut-être davantage aujourd'hui — reconnaissent une autre autorité qui s'efforce de se constituer au Kampuchea ne saurait être considéré comme une justification suffisante pour essayer de pousser le Conseil à ne pas intervenir dans une situation qui pourrait évoluer en une menace à la paix et à la sécurité internationale ou à ignorer l'appel d'un Etat Membre qui est victime d'une invasion.

91. Les affaires du Kampuchea, seul le peuple du Kampuchea peut les régler. L'Organisation des Nations Unies ou ses Etats Membres ne sauraient porter de jugement de valeur sur les actions ou les politiques des gouvernements Membres. Si nous décidions d'ignorer ce principe essentiel, nous courrions le risque d'accepter l'intervention dans les affaires intérieures d'Etats Membres.

92. En notre qualité de membre du Groupe des pays non alignés, nous estimons que le respect absolu de ce principe constitue la seule garantie des petites puissances, confrontées qu'elles sont aux exigences d'une carte géopolitique du monde qui va changeant rapidement. Les membres authentiques du Groupe des non-alignés ne sauraient être ébranlés dans leur ferme respect de ces principes et des objectifs du mouvement des non-alignés par les fluctuations constantes des politiques suivies par les principales puissances vis-à-vis des petites puissances dans cette lutte qu'elles mènent, et qui les oppose, pour contrôler les océans ou les gisements possibles de sources d'énergie, ou par tout autre facteur ou considération qui semble aujourd'hui influencer les stratégies des principales puissances.

93. Nous estimons que l'appel éloquent du prince Sihanouk, l'un des fondateurs du mouvement non aligné, appel lancé au nom du peuple et du Gouvernement internationalement reconnu du Kampuchea, doit se voir accorder la considération sérieuse qu'il mérite de la part des membres du Conseil. Ce qui est en cause est à la fois grave et vital. Si nous permettons que persiste ce glissement vers l'illégalité dans la façon de mener les affaires internationales, si nous ne bloquons pas ce glissement, alors il n'est pas exclu que d'autres représentants des petites puissances que les malheurs ou la situation géographique placent sur la route de la stratégie fluctuante de telle ou telle grande puissance risquent de se trouver occupant le siège qu'occupe aujourd'hui le représentant du Gouvernement légitime du Kampuchea.

94. Mon gouvernement estime qu'il est de la plus haute importance que le Conseil de sécurité adopte toute mesure qu'il jugerait nécessaire pour alléger les souffrances du peuple du Kampuchea, corriger la situation dégradée dans la région, défendre les principes de la Charte et du mouvement des non-alignés, y compris le principe de la non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats Membres, et qu'il fasse tout ce qui est en son pouvoir pour maintenir la souveraineté et l'intégrité territoriale de tous les pays, et en particulier des petits pays.

95. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je donne la parole au représentant du Kampuchea démocratique dans l'exercice de son droit de réponse.

96. Le prince NORODOM SIHANOUK (Kampuchea démocratique) : Depuis hier après-midi, j'ai été l'objet d'une attaque formidable venant de l'Union soviétique, de la Tchécoslovaquie, de Cuba, de l'Allemagne de l'Est, de la Hongrie, etc., c'est-à-dire du bloc soviétique.

97. J'ai essayé depuis hier de me contenir, de m'abstenir de répondre à ces attaques injustes, de répondre à ces insultes, surtout celles venues des Cubains. Je me suis même permis de faire connaître à la presse internationale, il y a quelques heures à peine, que je m'abstiendrais d'user de mon droit de réponse, ceci afin de permettre au Conseil de disposer de tout le temps nécessaire à la poursuite de ses travaux. Mais, ayant entendu l'hommage qu'avec une certaine ironie le chef de la délégation hongroise, je crois, m'a rendu, et ayant su par lui que j'étais en train de jouer une comédie ici, au sein de cette respectable assemblée, je pense qu'il me faut maintenant parler.

98. Tout d'abord, qu'on me permette de raconter une histoire ancienne. Entre 1970 et 1975, nous, Cambodgiens, étions en lutte armée contre l'impérialisme américain qui, avec la complicité du général Lon Nol et de sa clique à Phnom Penh, nous avait agressés et avait lancé contre nous beaucoup d'avions, beaucoup de tanks, beaucoup de fantassins, américains et sud-vietnamiens. La Chine, tout de suite, s'est mise à notre disposition pour nous aider de toutes les façons. Elle nous a même dit qu'elle était prête à nous envoyer des volontaires pour essayer de faire partir de chez nous les Américains à coups de fusil, à coups de canon. Nous avons accepté toutes les offres d'aide chinoise, sauf l'aide en hommes, car tout notre peuple, excepté les traîtres lonnoliens, était disponible pour se battre, jusqu'au dernier homme au besoin, contre l'envahisseur américain. Le 17 avril 1975, soit cinq ans et un mois après le 18 mars 1970, nous avons fini par faire partir de chez nous les Américains et Lon Nol et tous les traîtres, recouvrant notre liberté, notre intégrité territoriale, notre souveraineté nationale, notre indépendance nationale, notre dignité nationale, notre honneur national.

99. Il n'y avait pas que la Chine qui nous aidait. Il y avait la République populaire démocratique de Corée; il y avait une immense majorité d'Etats arabes et africains qui nous aidaient au mieux de leurs possibilités; ils faisaient pour nous tout ce qu'ils pouvaient. Il y avait aussi Cuba. Il y avait le Chili d'Allende. Oui, tous ces nobles pays nous aidaient, et notre victoire, ce fut aussi la leur. On m'excusera si j'en oublie; il y en eu d'autres peut-être qui nous ont soutenus; si je les ai oubliés, je ne leur rends pas moins hommage. Mais l'Union soviétique et tous ses satellites en Europe de l'Est, exception faite de la Roumanie, qu'ont-ils fait? A propos de la Roumanie, d'ailleurs, je me souviens qu'en Europe trois pays seulement nous ont soutenus, trois, pas un de plus: la Roumanie, la Yougoslavie et l'Albanie. Je leur rends encore une fois un vibrant hommage. Mais l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie, tous les satellites de l'URSS en Europe de l'Est,

qu'ont-ils fait pour nous ? Oui, ils ont fait quelque chose. En Tchécoslovaquie, on a chassé de l'ambassade du Cambodge à Prague tous les diplomates cambodgiens qui disaient qu'ils allaient lutter contre les Américains et contre Lon Nol, et on chouchoutait, on choyait les autres diplomates cambodgiens, en commençant par l'ambassadeur traître du Cambodge. On les choyait parce qu'ils étaient pour Lon Nol; ils étaient pour l'agresseur américain. Tout le bloc soviétique s'est mis du côté de l'impérialisme américain et de Lon Nol, du côté de la Central Intelligence Agency; tout le Pacte de Varsovie, excepté la Roumanie, s'est mis à la disposition de Lon Nol, le fasciste, le traître Lon Nol, l'antipopulaire, l'antinational Lon Nol et sa clique, pour l'aider à nous empêcher de vaincre et de libérer notre pays.

100. C'est ça le rôle que jouait le bloc soviétique entre 1970 et 1975. Aujourd'hui encore, à la queue leu leu, les Soviétiques et compagnie se relaient à ce siège-là pour essayer d'empêcher le Conseil de sécurité, d'empêcher l'Organisation des Nations Unies de venir au secours du peuple cambodgien, du petit peuple cambodgien, du faible peuple cambodgien, victime d'une sauvage agression du grand Viet Nam, du puissant Viet Nam. Et derrière le Viet Nam tout le monde sait qu'il y a l'Union soviétique. Sans l'Union soviétique le Viet Nam ne pouvait rien faire contre nous, parce que le Viet Nam mourait presque littéralement de faim; le Viet Nam était incapable d'avoir assez de riz pour son peuple, alors que du temps du colonialisme français le Viet Nam était riche, le Viet Nam était prospère. Depuis qu'il a le communisme vietnamien, le Viet Nam est en faillite — faillite financière, faillite économique, faillite sociale, faillite complète. C'est grâce à l'Union soviétique que le Viet Nam réussit aujourd'hui à conquérir la presque totalité de mon pays.

101. En tant que patriote, en tant qu'ancien roi du Cambodge, en tant qu'homme qui aime son peuple plus que sa vie, je ne peux pas accepter que mon pays perde sa personnalité propre; je ne peux pas accepter que mon pays soit vietnamisé; je ne peux pas accepter que mon pays se mette sous la botte des Soviétiques, des Tchécoslovaques, des Hongrois, des Cubains, des Allemands de l'Est, etc. Est-ce que la France, pendant la seconde guerre mondiale, a accepté de devenir hitlérienne ? Elle a même condamné l'ancien héros de Verdun, le grand soldat qu'était Pétain, le maréchal Pétain. La France l'a condamné à mort parce qu'il avait collaboré avec l'occupant allemand. Or qu'est-ce que Samrin, Heng Samrin ? Il n'est même pas Pétain. Il est loin d'être Pétain. C'est un illustre inconnu — nous dirions cela en français. Il est parfaitement inconnu chez nous. Personne n'a jamais connu ce Heng Samrin, ce Hun Sen, ce Samay, créatures de Moscou et de Hanoï.

102. Vous accepteriez ces gens-là ? Mais alors il ne fallait pas pendre von Ribbentrop; il ne fallait pas pendre Keitel. Il ne fallait pas condamner à la prison à vie Rudolf Hess. Et la vaste prison de Spandau, dont le fonctionnement nécessite tant d'argent des quatre puissances occupantes, y compris l'Union soviétique, à quoi sert-elle ? A maintenir en captivité pour toute sa vie le pauvre Rudolf Hess. Et vous accepteriez ici, comme représentants du Cambodge souverain, des gens qui sont pires que Rudolf Hess ? Si vous vous

mettiez avec ces gens-là, que deviendrez-vous ? Vous vous abaisseriez; vous perdriez de votre haut standing.

103. Moi, je ne collaborerai jamais avec les collaborateurs, qu'ils collaborent avec l'impérialisme américain ou avec l'impérialisme russe, ou qu'ils collaborent avec l'impérialisme cubain. Je ne collaborerai jamais avec ces gens-là. Et si, aujourd'hui, je viens d'embrasser Son Excellence Andrew Young, c'est parce qu'il représente une Amérique qui est aujourd'hui respectueuse de notre intégrité territoriale, de notre souveraineté, de notre dignité nationale, de notre indépendance nationale. Car nous, bouddhistes — moi, bouddhiste, je ne suis pas hostile à tel ou tel pays parce qu'il s'appelle X, Y ou Z. Non. Je suis hostile aux pays qui font du mal à mon pays et à mon peuple. Et dès qu'ils cessent de faire du mal à mon pays et à mon peuple, je cesse de leur être hostile; comme je cesserai de l'être envers le Viet Nam, l'Union soviétique, la Tchécoslovaquie le jour où ces pays voudront bien s'abstenir de s'ingérer dans les affaires intérieures de mon pays, le jour où ces pays-là cesseront de parler au nom des traîtres cambodgiens, d'essayer de les défendre d'une façon honteuse, qui les abaisse parce que ce sont de grands pays civilisés, et lorsqu'ils défendent la cause de sales traîtres à Phom Penh, eh bien, je pense que ce n'est pas honorable.

104. J'en viens maintenant à ma prétendue coopération, collaboration, avec le régime de Pol Pot. Le président Carter a raison de dire que le régime de Pol Pot est "le pire violateur des droits de l'homme dans le monde". C'est vrai. Mais qu'il me soit permis de citer à cet égard quelques passages de la déclaration que vient de faire le représentant de la France. Voilà comment s'est fait entendre la voix de la France :

"Nous avons condamné à plusieurs reprises, en particulier à l'Organisation des Nations Unies, les excès commis par l'équipe dirigeante de Phom Penh dans ses efforts démiurgiques pour couler le Cambodge par la violence dans le moule imaginé par elle. Le Conseil des ministres de la République française, réuni le 10 janvier, vient encore d'évoquer les souffrances qu'a endurées le peuple cambodgien et de dire combien le peuple français y était sensible.

"Nous ne pouvons pour autant, nous souvenant de ces excès et de ces souffrances et ayant entendu les paroles prononcées par le prince Sihanouk, dont tout le monde reconnaît le patriotisme, entériner l'occupation d'un pays souverain" — je répète "pays souverain" — "par une puissance étrangère" — je répète "puissance étrangère". "L'idée selon laquelle l'existence d'un régime détestable pourrait donner un fondement à une intervention extérieure et légitimer son renversement par la force est extrêmement dangereuse, car elle aboutirait à la limite à remettre en cause l'existence même d'un ordre international en faisant dépendre du jugement de ses voisins le maintien de tout régime. Il importe donc ... que le Conseil affirme sans la moindre ambiguïté qu'il ne saurait entériner l'occupation d'un pays souverain par une puissance étrangère." [Voir plus haut, par. 35 et 36.]

105. Voilà le point crucial du problème que doit examiner — et résoudre — le Conseil de sécurité. Je suis comme la France. Si je viens ici, c'est pour demander au Conseil de résoudre le problème cambodgien dans le sens indiqué par la France et par d'autres délégations de pays amis — le Bangladesh, le Koweït, le Soudan, et d'autres encore.

106. Je reviens à la violation des droits de l'homme par Pol Pot. Le représentant de Cuba a, hier, fait de sinistres plaisanteries à mon détriment. Selon le valet de l'Union soviétique, il paraît que je suis insensible aux malheurs de mon peuple; j'accepte de me faire l'avocat de l'archicriminel Pol Pot et de l'archicriminel Ieng Sary pour pouvoir jouer la comédie ici, par amour du théâtre, par amour du canard laqué de Pékin, par amour du luxe et du confort que me donne le régime de Pékin. Je ne suis pas aussi mauvais que cela. Certes, j'ai toujours été un grand seigneur, un aristocrate, qui refuse de se faire communiser — même en Chine, même chez Pol Pot. Jamais je n'ai accepté d'être communiste. De son vivant, le président Mao Tsétoung aimait à me dire, chaque fois qu'il me voyait, entre 1970 et 1975, que j'étais un prince adorable et, m'adorant, Mao Tsétoung voulait que je me convertisse au communisme — ou tout au moins au maoïsme. Je lui ai répondu : "Monsieur le Président, vous m'honorez beaucoup, mais le communisme, je n'y comprends absolument rien. A l'école, j'étais nul en mathématiques, nul en physique, nul en chimie; je n'étais fort qu'en français, en latin et en grec. Eh bien, le communisme, pour moi, c'est comme les mathématiques, comme la chimie : je n'y comprends rien."

107. Mais il y a des choses plus sérieuses que cela. Comme le savent les membres du Conseil, j'ai beaucoup souffert, non pas parce que M. Pol Pot m'avait mis en résidence surveillée, non pas parce que je ne pouvais pas communiquer avec mes amis par lettre ou par d'autres moyens — les étrangers qui rendaient visite à M. Pol Pot et à M. Ieng Sary ne pouvaient pas me voir malgré leur insistance auprès du gouvernement de M. Pol Pot. Et M. Pol Pot allait jusqu'à dire à ces amis que le prince Sihanouk refusait de les voir. Hier, l'ambassadeur de Guinée est venu me dire que lors de son séjour à Phnom Penh, il y a plusieurs mois de cela, il avait apporté avec lui un livre que me dédiait mon cher ami, mon ami bien-aimé, le président Ahmed Sékou Touré; mon gouvernement, à Phnom Penh, ne m'a jamais donné le droit de recevoir ce livre. Alors, le président Sékou Touré a peut-être pu croire que j'étais devenu un ami infidèle. Et même le peuple chinois a pu me croire ingrat, car, au lendemain du décès du président Mao Tsétoung, en Chine, on recevait des tas de télégrammes et de lettres de condoléances; ne manquaient dans ce tas que les condoléances de Sihanouk. J'avais écrit une longue lettre d'hommage à la mémoire du président Mao, longue lettre dans laquelle s'exprimaient mes sentiments les plus profonds à l'égard du Président à qui je devais tant et qui avait tant fait pour mon pays afin qu'il vînt à bout de l'agression et du néo-colonialisme des Etats-Unis. Mais mon gouvernement n'a jamais admis que je pusse exprimer mes condoléances au grand peuple chinois. Alors, quand je suis arrivé à Pékin, beaucoup de Chinois m'ont dit : "Mais, Prince, vous n'avez pas voulu envoyer le moindre mot, la moindre

condolérance, à l'occasion du décès de notre père, le président Mao."

108. Je souffre beaucoup de tout cela. Pendant trois ans et quelques mois, mon propre gouvernement m'a fait passer pour un homme absolument impoli, ingrat, ne connaissant pas le savoir-vivre international. Croyez-vous que dans ces conditions je n'ai pas souffert ? Croyez-vous que je puisse venir ici pour jouer la comédie, que je puisse m'accommoder du canard laqué de Pékin, comme le prétend ce monsieur cubain dont je ne connais d'ailleurs par le nom ?

109. Mais il y a des choses plus tristes encore. Le gouvernement Pol Pot, dès notre arrivée à Phnom Penh, au lendemain de notre victoire commune remportée sur l'impérialisme des Etats-Unis et Lon Nol, m'a séparé de beaucoup de mes enfants et petits-enfants. J'ai perdu deux fils majeurs, deux filles majeures, avec une dizaine de petits-enfants. On les avait envoyés dans des coopératives, et depuis lors je n'ai jamais eu de leurs nouvelles. Je ne pouvais pas leur écrire et ils ne pouvaient pas m'écrire. Je ne savais pas ce qu'ils étaient devenus. Jamais je n'ai pu savoir ce qu'ils étaient devenus exactement. Et maintenant il y a l'invasion vietnamienne et crypto-soviétique. Je ne sais plus ce que sont devenus mes enfants et mes petits-enfants. Je n'ai plus que deux enfants avec moi, ici, parmi ceux qui étaient rentrés au Cambodge, les cadets, les enfants de ma dernière femme, car j'avais d'autres femmes. J'étais polygame, mais aujourd'hui je suis monogame. MM. Pol Pot et Ieng Sary ont bien voulu m'accorder un privilège, celui de garder avec moi les deux cadets, les enfants de la célèbre princesse Monique, dont la beauté séduit le monde entier. Mais j'ai mes propres souffrances.

110. C'est pourquoi je dis que les injures que profère contre moi le bloc soviétique, en commençant par Cuba, sont injustes, car au tréfonds de moi-même je souffre beaucoup. Je n'ai pas le courage de jouir de la vie. Mais monsieur le Cubain m'a dit hier : "Mais si vous, Sihanouk, étiez vraiment un patriote, et puisque vous êtes bouddhiste, vous devriez vous immoler, comme l'ont fait sous le dictateur fasciste Ngo Dinh Diem à Saigon les bouddhistes vietnamiens." Je suis sûr que vous êtes au courant de ce phénomène-là. Les bouddhistes vietnamiens avaient répandu de l'essence sur leur corps; ils ont brûlé et ils sont morts. A ceux qui ne savent pas ce qu'est le bouddhisme, je dirai que notre Bouddha — notre Jésus-Christ, c'est-à-dire celui qui voit clairement les choses de la vie et qui peut par ses conseils nous mener vers la sagesse d'abord et ensuite vers l'amour où il n'y a plus de souffrances — défend le suicide. Je crois que dans beaucoup d'autres religions le suicide est défendu. Je peux me battre contre les Russes et mourir devant un fusil russe s'il le faut, mais je n'ai pas le droit de me suicider, car me suicider c'est trahir ma religion, le bouddhisme. Les bouddhistes vietnamiens qui se sont suicidés trahissaient le bouddhisme. D'ailleurs, ces gens-là ne savaient pas ce qu'était le bouddhisme. C'étaient des bouddhistes ignorants. Les vrais bouddhistes ne se suicident pas.

111. Moi, je suis un patriote comme Fidel Castro, bien que Fidel Castro accepte maintenant de se vendre aux Russes; mais moi je ne me suis pas vendu aux Chinois. Non,

sûrement pas. Si je suis ami de la Chine, c'est parce qu'elle respecte mon indépendance, et si j'étais Fidel Castro je ne serais pas fier, car Cuba, qui avait tant de prestige au lendemain de sa victoire sur Batista, est devenue vraiment une petite nation, un très petit peuple qui se fait le mercenaire de l'impérialisme soviétique en Afrique, qui se fait le mercenaire de l'impérialisme soviétique dans ses activités diplomatiques et autres, à l'ONU en particulier. Cuba, ce n'est plus rien.

112. Lors de la Conférence des pays non alignés à Alger, M. Castro était monté à la tribune. On s'attendait à un discours plein de fierté cubaine. Eh bien, savez-vous ce que disait M. Castro à la tribune de la Conférence des pays non alignés, conférence présidée d'ailleurs d'une façon magistrale par notre regretté ami, le président Boumediène ? M. Castro ne parlait que de l'Union soviétique. Alors, après ce discours, j'ai demandé tout de suite la parole. Le règlement de la Conférence me défendait de parler, mais j'ai parlé quand même, j'ai bravé le règlement et j'ai crié : "Mais, M. Castro, puisque vous êtes si bien avec l'Union soviétique, dites-lui donc de cesser de coopérer avec l'impérialisme des Etats-Unis et avec le traître Lon Nol et qu'elle nous reconnaisse nous, gouvernement de résistance nationale anti-impérialiste, qu'elle abandonne Lon Nol et vienne à nous." Castro n'était pas content du tout. Il était rouge comme une tomate. Le soir vint et une réception fut offerte en l'honneur des délégations des pays non alignés par le président Houari Boumediène. Au cours de cette réception mémorable, le président Muammar Kadhafi de la Libye est venu me féliciter en me disant : "Bravo Sihanouk, vous avez démasqué Castro, parce qu'en écoutant son discours on a l'impression que c'est un Russe, un Soviétique, et non pas un Cubain qui parle." Tout au long de son discours, Castro a tenu un langage de Soviétique, de Russe, et non pas un langage de Cubain. Il avait abdiqué toute dignité cubaine; il avait trahi l'indépendance et la fierté du peuple cubain. Car je connais les peuples latins; je ne les ai pas beaucoup fréquentés mais j'ai beaucoup lu sur eux. Ce qui les caractérise, c'est la fierté, c'est le sens de l'honneur. Mais Castro a tout perdu; il a perdu le sens de l'honneur, y compris l'honneur cubain, ce qui est très grave.

113. Je vais terminer mon exposé. L'Union soviétique n'a pas oublié cet incident causé par Sihanouk lors de la Conférence des pays non alignés. L'Union soviétique n'a pas oublié ce que j'ai écrit dans un de mes livres, *My War with the C.I.A.*². J'ai dénoncé l'Union soviétique et sa coopération avec l'impérialisme des Etats-Unis, avec la CIA, avec Lon Nol, et, naturellement, le bloc soviétique suit l'Union soviétique dans son désir de revanche sur Sihanouk, et Castro et sa délégation n'ont pas oublié ce que j'ai dit lors de la Conférence des non-alignés. Il y a là une question de vengeance mesquine; c'est pourquoi ils se sont attaqués personnellement à moi. Ils me détestent plus qu'ils ne détestent Pol Pot, car leur attaque contre Pol Pot au sujet de la violation des droits de l'homme n'est qu'un écran de fumée pour cacher leur hostilité contre Sihanouk, qu'ils

craignent. Ils ont peur de Sihanouk, qui n'a pas de bombes atomiques mais qui a le courage de les affronter et de les dénoncer en paroles, par écrit, par les actes — bombe atomique exceptée.

114. Qu'est-ce que cette question des droits de l'homme ? Est-ce que c'est à la Russie, à l'Union soviétique, de donner des leçons aux autres au sujet de la violation des droits de l'homme ? Est-ce que c'est à la Tchécoslovaquie de donner des leçons aux autres sur la question des droits de l'homme ? Et Castro, combien de crimes a-t-il commis au lendemain de sa victoire sur Batista ? On dit que Pol Pot a tué beaucoup de lonnoliens, mais Castro n'a-t-il pas tué des centaines, des dizaines de milliers de batistais ou batististes ? Bien sûr, il y a Soljenitsyne, il y a le professeur Sakharov, il y a les contestataires de Prague, etc., qui représentent la volonté, le désir des peuples soviétique, tchécoslovaque, de voir leurs pays ne plus violer les droits de l'homme. Mais les régimes qui sont en place sont pour la violation des droits de l'homme; ils ne sont pas pour les droits de l'homme; ils sont à classer dans la même catégorie que Pol Pot et Ieng Sary.

115. Voilà tout ce que j'avais à dire. C'est peut-être un peu violent, mais c'est la vérité crue. J'ai l'habitude de dire ce que je pense; j'appelle, comme on dit en France, un chat un chat. Et c'est peut-être ce qui me vaut l'hostilité d'une partie du monde.

116. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le représentant de Cuba a demandé à exercer son droit de réponse. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et je lui donne la parole.

117. M. ROA KOURI (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : De toute évidence, dans ma déclaration d'hier [2108e séance], j'ai décrit, tel qu'il était, le prince captif Sihanouk. Il nous a fait une démonstration de ses grandes qualités de bouffon. Il y a à peine quelques jours se déroulait à l'Organisation des Nations Unies un spectacle auquel ont participé notamment les Bee Gees. Aujourd'hui, nous avons le grand acteur Sihanouk dans son rôle de patriote au Conseil de sécurité. Il a terminé son intervention en disant qu'il avait peut-être été un peu violent. Il est peut-être violent ici, au Conseil de sécurité, mais pas là-bas, au Kampuchea, face aux assassins de son peuple. Il ose se comparer à Fidel Castro, qui tout au long de son existence a mis sa propre vie en jeu pour défendre les intérêts fondamentaux de la patrie cubaine. Ce prince, qui se qualifie de bon vivant, d'aristocrate, de grand seigneur, ne connaît pas le nom de l'ambassadeur de Cuba, et cela d'ailleurs nous importe peu et ne nous impressionne nullement.

118. Les révolutionnaires — disait Rubén Martínez Villena, poète cubain que M. Sihanouk ne connaît pas non plus — naissent pour servir dans l'obscurité et en silence. Voilà la vie des révolutionnaires. Nous ne sommes ni grands seigneurs, ni grands acteurs, ni grands lâches. Je dois dire certes que M. Sihanouk a reconnu que Cuba avait aidé le peuple du Kampuchea dans sa lutte contre l'impérialisme yankee et la clique de Lon Nol. C'est tout à fait vrai, tout

² Norodom Sihanouk et Wilfred G. Curchett, *My War with the C.I.A.: Cambodia's Fight for Survival*, Middlesex, Penguin Books, Ltd., 1973.

comme nous avons offert notre aide fraternelle et modeste, et au prix de vies de citoyens cubains, à d'autres pays frères sur d'autres continents. Cependant, M. Sihanouk oublie, dans son énumération des pays qui ont aidé à la libération du Kampuchea, d'en citer un très important. Je veux parler précisément du Viet Nam de Hô Chi Minh. Il semblerait que ses concerts de guitare nocturnes kampuchéens lui aient fait oublier cet apport important qu'ont cependant reconnu avec émotion Ieng Sary et le Comité central du parti du Kampuchea lorsque s'est produite la victoire. Mais ces oublis sont peut-être freudiens, tout comme est peut-être freudienne l'explication de la conduite de M. Sihanouk.

119. Nous ne haïssons pas le pauvre prince Sihanouk. En réalité, nous le plaignons. Son intervention pathétique de cet après-midi, d'un point de vue purement humain, mérite toute notre pitié : il nous a parlé de toutes ses mésaventures personnelles, de la souffrance personnelle, intime, que lui a infligée la clique de Pol Pot et Ieng Sary, de la perte de ses enfants. Cela est bien triste. Nous pouvons, sur le plan humain, compatir avec le prince Sihanouk. Nous nous demandons cependant ce qu'il fait ici en tant que représentant de Pol Pot et de Ieng Sary. Les pouvoirs que lui a conférés Ieng Sary, vice-premier ministre de Pol Pot, restent-ils valables encore aujourd'hui après qu'il a confessé les crimes horribles commis par cette clique contre le peuple du Kampuchea, après qu'il a admis ici qu'il avait été privé de toutes communications et qu'il était virtuellement prisonnier chez lui, et après les humiliations qui lui ont été infligées ? Peut-il encore venir ici, au Conseil de sécurité, et dire "mon gouvernement" — celui de Pol Pot et Ieng Sary ? Il faut être bien soumis ou n'avoir aucune honte pour agir de la sorte.

120. Les attaques contre la révolution cubaine ne me surprennent pas. Si elles venaient d'un combattant, on pourrait en discuter. Mais elles émanent d'un aristocrate, d'un exploiteur, d'un monsieur qui a toujours eu une vie gaie et douce, et, de ce fait, ne méritent aucune considération.

121. Je voudrais simplement rappeler à M. Sihanouk que les révolutionnaires cubains défendent sur tous les terrains l'honneur de la révolution cubaine, un honneur que nous avons maintenu pendant 100 années de lutte, d'abord contre l'occupation espagnole, ensuite contre la pseudo-république imposée par les yankees, ces dernières années et à tout moment contre les agressions de l'impérialisme, un honneur qui ne saurait être mis en doute et surtout pas par quelqu'un qui n'a même pas un brin de courage pour défendre ses propres convictions. Car, pour pouvoir déclarer le genre de choses que M. Sihanouk se permet de dire ici, à l'Organisation des Nations Unies, à New York, point n'est besoin d'être courageux. Par contre, il faut du courage chez soi pour faire face à ses geôliers, et cela Sihanouk ne l'a pas. Autrement il ne serait pas ici. Il serait l'un des plus de 2 millions de cadavres qui s'amoncellent le long des routes, des chemins et dans les villages du Kampuchea.

122. M. Sihanouk prétend qu'il nous fait peur. Comment pourrions-nous avoir peur de quelqu'un qui ne peut que faire rire, qui provoque le ridicule ? Quelle autorité morale peut avoir M. Sihanouk après toutes ses confessions — et,

comme on dit en droit, "si l'on avoue, point n'est besoin de preuves" — pour penser que les révolutionnaires cubains, qui n'ont pas eu peur des bombes thermonucléaires, puissent avoir peur de la petite voix d'un prince chanteur ? La vanité de M. Sihanouk est excessive. Il se qualifie de "patriote". S'il l'était, il aurait dû se battre les armes à la main pour son peuple comme nous l'avons fait, nous les révolutionnaires cubains, partout et à tout moment. Monsieur Sihanouk, il faut avoir du courage pour défendre ses idées, et vous, vous n'avez pas une once de courage.

123. Je ne vais pas parler davantage pour ne pas faire perdre le temps des membres du Conseil, ni le mien, à propos d'un monsieur comme ce prince frauduleux.

124. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le représentant du Kampuchea démocratique désire exercer son droit de réponse.

125. Je donne d'abord la parole au représentant de l'Union soviétique pour une motion d'ordre.

126. M. TROYANOVSKY (Union des Républiques socialistes soviétiques) [*interprétation du russe*] : La délégation soviétique s'oppose à ce que l'on accorde à nouveau la parole à ce monsieur qui se cache derrière une plaque portant l'inscription "Kampuchea démocratique". Son intervention offense la dignité du Conseil de sécurité. Si les membres du Conseil ont l'intention de prolonger ce spectacle indigne, qu'ils en assument la responsabilité. Pour sa part, la délégation soviétique n'a pas l'intention d'y participer.

127. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Le Conseil est saisi d'une motion d'ordre.

128. Je dois souligner qu'en ce qui concerne le règlement intérieur provisoire en la matière ceux qui sont autorisés à prendre la parole au Conseil en vertu de l'article 37 peuvent exercer le droit de réponse. Toutefois, nous devons tenir compte de l'intérêt du Conseil en ce qui concerne ses travaux.

129. Avant de nous prononcer sur cette motion d'ordre, je donne la parole au représentant du Koweït.

130. M. BISHARA (Koweït) [*interprétation de l'anglais*] : Le langage utilisé au Conseil pendant la dernière demi-heure est indigne de l'image comme du prestige du Conseil et ne lui sied pas. Par conséquent, je ne voudrais pas que cela continue; c'est inutile. Je pense que mon ami le prince Sihanouk — auquel je lance cet appel sincère et fervent — n'insistera pas pour exercer son droit de réponse à ce stade, afin de préserver la dignité du Conseil.

131. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Je pense que le représentant du Koweït a exprimé une opinion qui devrait retenir l'attention du Conseil. Pour ma part, en tant que président, je demande instamment que l'on entende cet appel qui, je l'espère, est acceptable pour toutes les parties intéressées.

132. S'il n'y a pas d'autres observations sur cette question, je poursuivrai.

133. Je n'ai plus d'orateurs pour aujourd'hui. Le Conseil doit donc décider de la date de sa prochaine réunion pour poursuivre l'examen du point inscrit à l'ordre du jour. Je voudrais entendre à ce propos les suggestions des membres.

134. M. RICHARD (Royaume-Uni) [*interprétation de l'anglais*] : Sans vouloir décider si ma dignité a été offensée cet après-midi — personnellement, je ne l'ai pas ressenti — il me semble que tout ce qui a été dit indiquerait plutôt que le Conseil devrait poursuivre ses travaux aussi vite que possible. Il semblerait que certains pays seraient à même de parler demain, mais l'après-midi seulement. Le Royaume-Uni, lui, si tout le monde est d'accord, souhaiterait une réunion du Conseil demain; si cela convient mieux aux autres membres du Conseil et aux Membres intéressés de l'Organisation des Nations Unies, nous ne demandons pas

mieux que la séance ait lieu demain après-midi plutôt que le matin.

135. M. CHEN Chu (Chine) [*interprétation du chinois*] : Je suis tout à fait d'accord avec le représentant du Royaume-Uni. Etant donné qu'un très grand nombre d'Etats Membres ont déjà exprimé le vœu de parler demain et compte tenu de l'extrême urgence de la question à l'examen, nous pensons que le Conseil, conformément à sa pratique, devrait reprendre ses réunions officielles demain pour entendre les déclarations des Etats Membres intéressés.

136. Le PRÉSIDENT (*interprétation de l'anglais*) : Il semble que certains membres soient vivement désireux de continuer demain. Compte tenu de ce qu'a dit le représentant du Royaume-Uni, je propose donc que nous nous réunissions demain après-midi à 15 heures.

La séance est levée à 18 h 35.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何购取联合国出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
